



Royaume du Maroc

**Université Mohammed V - Agdal
Rabat**

Guide des

Programmes de coopération

Europe

Mai 2010

ACRONYMES

UM5A: Université Mohammed V- Agdal

PCRD: Programme cadre de recherche et développement

CMIRA: Coopération et mobilité internationale de la région Rhône-Alpes

ARCUS: Actions en régions de la coopération universitaire et scientifique

COST: Coopération européenne dans les sciences et la technologie

Table des matières

Préface.....	4
Programme : 7 ^{ème} PCRD programme cadre de recherche et développement.....	5
Programme COST : Coopération européenne dans les sciences et la technologie.....	7
Programme Tempus : Le programme de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur.....	9
Programme CMIRA : Coopération et mobilité internationale de la région Rhône-Alpes.....	10
Programme ARCUS : Actions en régions de la coopération universitaire et scientifique...	11
Programme AVERROES.....	13
Programme Erasmus Mundus.....	14
Programme Twinning.....	16
Programme TAIEX.....	17
Research in Paris.....	19
Les actions intégrées.....	20
Annexes.....	21
Glossaire des termes clefs.....	22
Liens utiles.....	28
Contacts.....	30
Liste des thèmes et activités financés dans le cadre du programme spécifique du 7 ^{ème} PCRD.....	31
Tempus : les priorités nationales et régionales.....	35
Bibliographie.....	47

PRÉFACE

Première université publique au Maroc, l'Université Mohammed V- Agdal est devenue au fil des années l'un des piliers universitaires du Royaume et un levier incontestable de développement scientifique et socio-économique. L'UM5A ne cesse d'innover dans la perspective de développer et de rehausser la qualité des formations, valoriser la recherche scientifique et technique, et répondre aux exigences de l'environnement économique et social.

Ainsi, dans le cadre du programme d'urgence 2009-2012 pour la réforme du système d'éducation et de formation, l'UM5A a entrepris de nombreuses actions qui visent à promouvoir la recherche scientifique, renforcer les compétences du personnel académique, et améliorer la gouvernance.

L'une des actions significatives présentée par l'université concerne le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la recherche scientifique à l'UM5A. Cette action est destinée à renforcer la coopération internationale en tant que créneau à même de relever le niveau de la recherche scientifique. En effet, considérant l'importance de la coopération internationale dans la poursuite de la double mission universitaire de recherche et de formation, et compte tenu des innombrables possibilités de coopération offertes qui ne sont pas assez exploitées par l'UM5A, notamment à cause de l'éparpillement de l'information correspondante, il a été jugé utile de réaliser un guide pour lister tous les programmes de coopération disponibles.

Le présent document a donc pour objectif d'informer les enseignants-chercheurs de l'UM5A sur les programmes internationaux permettant de mettre en œuvre des projets de coopération internationale, leurs conditions de participation et leurs échéanciers.

Programme

7^{ème} PCRD

PROGRAMME CADRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Présentation du programme

Le 7^{ème} PCRD est le principal instrument de financement de la recherche de l'UE. Ce programme, qui donne suite au 6^{ème} PCRD, couvre la période 2007-2013 et dispose d'un budget de 50,5 milliards EUR.

Objectifs

Le programme soutient les activités de recherche dans certains secteurs prioritaires, l'objectif étant que l'UE occupe ou maintienne la première place dans les secteurs en question.

Actions financées

Le 7^{ème} PCRD est organisé en 4 programmes qui correspondent aux 4 composantes de base de la recherche européenne :

1. Coopération : L'objectif est de développer la recherche dans le cadre de la coopération transnationale, des projets et réseaux collaboratifs. La coopération internationale entre l'UE et les pays tiers fait partie intégrante de cette action, axée sur l'industrie et organisée en quatre sous-programmes:

- La recherche collaborative
- Les initiatives technologiques conjointes
- La coordination de programmes de recherche non communautaires
- La coopération internationale

2. Idées : Encourager le dynamisme, la créativité et l'excellence de la recherche européenne à la frontière de la connaissance dans tous les domaines scientifiques et technologiques, y compris l'ingénierie, les sciences socio-économiques et humaines.

3. Personnes : Ce programme correspond au programme mobilité Marie Curie qui vise à :

- valoriser les carrières scientifiques en Europe notamment en ciblant les jeunes chercheurs;
- renforcer l'attractivité de l'UE pour les chercheurs;
- créer un marché unique du travail pour les chercheurs;
- encourager la mobilité des chercheurs en Europe.

4. Capacités : Vise à renforcer l'Espace Européen de la Recherche et les capacités de recherche et d'innovation en Europe.

Conditions de participation

Les informations concernant la participation au 7^{ème} PCRD sont disponibles sur cette page : http://cordis.europa.eu/fp7/participate_fr.html

Échéancier

Les Appels du 7^{ème} PCRD en cours sont disponibles sur le site Cordis : <http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm>

Coordonnées/Contact

☛ Site web : <http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm>

Programme

COST
COOPERATION EUROPEENNE DANS LES SCIENCES ET LA
TECHNOLOGIE

Présentation du programme

Le programme COST est une sous-partie du PCRD ciblant à faciliter les échanges entre chercheurs européens. Le principe de COST est de financer les coûts de logistique (déplacements, organisation de séminaires, publications) de projets de recherche. Une réforme de la stratégie de COST est en cours.

Ce programme associe des chercheurs et des experts de différents pays travaillant dans des domaines déterminés. Il ne finance pas lui-même la recherche, mais subventionne la mise en réseau d'activités telles que des réunions, des conférences, des échanges scientifiques de courte durée et des activités de sensibilisation.

Objectifs

Les activités financées par le programme COST sont menées par des équipes de recherche en vue de renforcer les fondements de l'excellence scientifique en Europe.

Actions financées

Les actions COST représentent des projets thématiques financés nationalement dans des domaines qui intéressent au minimum 5 pays membres du COST. Elles couvrent la recherche basique et précompétitive aussi bien pour des buts pacifiques que pour des utilités publiques. Toutes les actions COST doivent avoir des objectifs et des «délivrables» bien définis. La restitution des résultats est réalisée à travers des activités de «construction de réseau» tels que les rencontres, les workshops, les formations et les missions scientifiques de court terme.

Les actions COST durent 4 années mais peuvent aller au delà de cette période.

Le financement accordé par COST est obtenu grâce aux programmes cadres de recherche européens (PCRD). Le financement de COST couvre les coûts de coordination liés à l'organisation et la participation aux rencontres, workshops et conférences, les missions scientifiques de court terme, les publications et les autres activités de dissémination. Les activités de recherche (staff et les infrastructures seront couverts par les financements nationaux et ne seront donc pas supportés par COST.

Les activités du programme COST s'articulent autour de neuf grands domaines :

- biomédecine et biosciences moléculaires;
- chimie et sciences et technologies moléculaires;
- science du système terrestre et gestion de l'environnement;
- alimentation et agriculture;
- forêts, produits et services forestiers;
- individus, société, culture et santé;

- technologies de l'information et de la télécommunication;
- matériaux, physique et nanosciences;
- transports et urbanisation.

Conditions de participation

Les appels COST sont ouverts continuellement avec deux dates pour la collecte des projets afin d'attirer les meilleurs projets. Ces appels continus sont lancés par thématique et les proposant sont invités à soumettre des propositions par domaine ou des propositions multi-disciplinaires.

L'évaluation de la proposition se fait en deux étapes: dans la première étape, une vue d'ensemble du projet et une description de l'impact est soumise pour vérification de son éligibilité. Après cette vérification le «comité thématique» procède à son évaluation selon les critères établis.

Les meilleures propositions classées sont invitées ensuite à soumettre une proposition complète du projet qui est réévaluée selon les critères d'évaluation.

La durée qui sépare la collection des propositions et la publication des résultats d'évaluation est de 6 mois.

Échéancier

L'appel à projets est lancé au cours du mois de Septembre de chaque année.

Coordonnées/Contacts

☛ Site web: <http://www.cost.esf.org>

Programme

Tempus

Le programme de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur

Présentation du programme

Ce programme de coopération soutient la modernisation de l'enseignement supérieur et crée un espace de coopération dans les pays entourant l'UE. Établi en 1990 après la chute du mur de Berlin, Tempus couvre désormais 27 pays des Balkans occidentaux et d'Europe de l'Est, ainsi que d'Asie centrale, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Objectifs

Tempus a pour objectif de promouvoir le développement des systèmes d'enseignement supérieur et de faciliter le processus de réforme économique et sociale et/ou de développement dans les pays partenaires.

Actions financées

Le programme Tempus finance deux types d'action:

1. Les **projets communs** : ceux-ci reposent sur des partenariats multilatéraux entre des établissements d'enseignement supérieur de l'UE et de pays partenaires. Ils permettent de développer, moderniser et diffuser de nouveaux programmes, de nouveaux matériels et méthodes pédagogiques, de favoriser la culture de l'assurance qualité, et de moderniser la gestion et la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.
2. Les **mesures structurelles** : elles contribuent au développement et à la réforme des systèmes et établissements d'enseignement supérieur dans les pays partenaires, à l'amélioration de leur qualité et de leur pertinence, ainsi qu'à l'accroissement de leur convergence avec les développements de l'UE.

Conditions de participation

Tous les dossiers de candidatures doivent respecter les dispositions contenues dans le guide du candidat, être soumis à l'aide du formulaire prévu et comporter toutes les annexes nécessaires. Ces documents peuvent être obtenus sur l'adresse internet suivante: http://eacea.ec.europa.eu/tempus/index_en.php

Échéancier

Le dernier appel TEMPUS a eu lieu entre la période Novembre – Mars 2010.

Coordonnées/Contacts

☞ Site web: <http://ec.europa.eu/education/>

Programme

CMIRA

Coopération et mobilité internationale de la région Rhône-Alpes

Présentation du programme

Ce programme de la région Rhône-Alpes a pour objectif de soutenir la mobilité internationale et de créer ou développer des de nouvelles filières académiques.

Objectifs

Le CMIRA a pour objectif d'accompagner l'ouverture internationale des établissements de la région Rhône-Alpes afin de contribuer à leur internationalisation et à leur rayonnement.

Actions financées

Le programme CMIRA comprend les axes suivants :

- Projet de coopération structurante en matière académique et scientifique :

C'est le soutien aux coopérations des établissements en matière (ex filières) : - d'actions couplées formation recherche - d'actions de formation - d'actions de recherche.

- Soutien au volet international des clusters de recherche
- Bourses de Mobilité

Conditions de participation

L'appel à projets CMIRA se fait en ligne. La saisie des dossiers se fait également en ligne, sur le site collaboratif de la région Rhône Alpes : <http://extranet.rhonealpes.fr> au moyen des identifiants déjà en possession des chefs d'établissements (de la région Rhône-Alpes).

Remarque : Seul le chef d'établissement est habilité à valider les dépôts de candidature.

Échéancier

Le programme CMIRA est lancé au mois d'Avril de chaque année.

Coordonnées/Contacts

☞ Site web: <http://www.rhonealpes.fr>

Programme

ARCUS ACTIONS EN REGIONS DE LA COOPERATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE

Présentation du programme

Le ministère des Affaires Étrangères Français (MAE), en concertation avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Français (MENESR), a lancé en 2005 ce programme de coopération universitaire et de recherche fondé sur un partenariat avec les Régions (cofinancement).

Objectifs

ARCUS a pour objectif de faire émerger des offres de formations supérieures et de recherche émanant de regroupements scientifiques régionaux identifiés dans le cadre de la coopération avec des pays émergents et de nouveaux membres de l'Union Européenne.

Le but est d'inciter les regroupements scientifiques régionaux à s'organiser pour l'international, afin d'améliorer l'attractivité de la France dans les domaines concernés par le Programme.

Actions financées

ARCUS entend structurer et initier des coopérations scientifiques et universitaires avec des partenaires étrangers clairement identifiés (universités, écoles, organismes de recherche, entreprises ...) dans un programme cohérent décliné autour de quelques axes à caractère fédérateur.

Conditions de participation

L'appel à projets s'adresse aux Régions, aux acteurs en Régions de la formation supérieure et de la recherche scientifique publique et privée ainsi qu'au monde économique.

Les régions et leurs acteurs définissent le (ou les) pays de la liste en direction duquel (ou desquels) ils souhaitent orienter leurs actions, et les axes thématiques prioritaires qui définiront leur projet. Celui-ci est élaboré dès le départ, en étroite concertation avec les partenaires étrangers. Les Ambassades de France concernées apportent leurs contributions.

Un établissement coordonnateur répond pour l'ensemble des participants à l'appel à projets.

La présentation d'un projet fait d'abord l'objet d'une **lettre d'intention** signée par le(s) Président(s) de(s) Région(s) concernée(s). **Le projet** est ensuite soumis définitivement sous forme d'un dossier comportant notamment un budget consolidé récapitulatif qui indique la part de financement de chaque sous-projet et la part de financement de chaque partenaire. Le projet est cosigné par les responsables des établissements partenaires (universités, écoles, délégués régionaux des organismes, entreprises ...)

Échéancier

L'appel à projets du programme ARCUS a lieu au début du mois de Mars et prend fin au mois de juillet.

Coordonnées/Contacts

L'appel à projets ARCUS est publié sur les sites du ministère des affaires étrangères et européennes et de l'Association des régions de France (ARF), Regions.de.france@arf-regions.org.

☞ Site web: <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>
<http://www.arf.asso.fr/>

Programme

AVERROES

Présentation du programme

Le programme Averroès est un dispositif d'aide à la mobilité financé par la Commission Européenne qui vise à développer les échanges universitaires et scientifiques entre les deux rives de la méditerranée. Ce programme réunit onze universités européennes et neuf universités du Maghreb.

Objectifs

Averroès a pour objectif d'intensifier les relations universitaires et scientifiques entre l'Europe et le Maghreb, dans l'esprit de l'union pour la Méditerranée.

Actions financées

Le programme Averroès permet d'offrir chaque année plusieurs bourses de mobilité entre les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et 4 pays de l'Union Européenne (France, Belgique, Espagne et Italie). Les bénéficiaires de ces bourses d'excellence sont les étudiants sélectionnés sur dossiers, les enseignants et les chercheurs... ainsi que le personnel des universités.

Conditions de participation

L'accord d'échange se fait sur dossier. Ainsi, vous devrez présenter vos résultats académiques, votre motivation, votre capacité linguistique, une attestation de votre situation socio-économique et un engagement de votre part à retourner dans votre institution d'origine après l'action de mobilité. La soumission de la candidature se fait via le site web : <http://www.network-averroes.com/>

Les candidatures se font en septembre pour une mobilité en octobre de l'année suivante. Vous pouvez également suivre l'avancée du traitement de votre dossier sur le site. Le montant de la bourse varie selon le niveau d'études. De la même manière que la durée de mobilité : 1 mois pour le personnel, 6 à 10 en licence ou master, et 18 mois pour un doctorat.

Échéancier

L'appel à candidatures a lieu au mois de septembre de chaque année.

Coordonnées/Contacts

☞ Site web: <http://www.network-averroes.com/>

Programme

ERASMUS MUNDUS

Présentation du programme

Le programme Erasmus Mundus est un programme de coopération entre les établissements européens et non européens. Il encourage et soutient la mobilité et la coopération entre ces établissements.

Ce programme est doté d'une enveloppe financière de 950 millions d'euros pour 2009-2013.

Objectifs

L'objectif du programme Erasmus Mundus est de promouvoir l'Union européenne comme espace d'excellence académique à l'échelle mondiale, de contribuer au développement durable de l'enseignement supérieur des pays tiers et d'offrir aux étudiants les meilleures perspectives de carrière.

Actions financées

Le programme Erasmus Mundus apporte un soutien :

- à la mise en place de cursus intégrés de master et de doctorat de grande qualité, présentant une valeur ajoutée proprement européenne, et exerçant un attrait à la fois dans l'Union européenne et dans le monde. L'objectif est de créer des pôles d'excellence. Un système de bourses d'études, d'enseignement et de recherche vient compléter ce dispositif (action 1)
- au développement de partenariats de grande qualité entre des établissements européens et des établissements situés dans les pays non européens, permettant notamment des transferts de savoir-faire et des mobilités de personnes grâce à un système de bourses dédiées (action 2)
- aux activités de promotion de l'enseignement supérieur européen, visant à accroître l'attrait des pays européens en tant que destination pour les études et espace d'excellence académique à l'échelle mondiale (action 3).

Conditions de participation

- Pour les établissements d'enseignement supérieur non européens :

Bien que les Etablissements d'enseignement supérieur de pays tiers puissent participer en qualité de membres actifs du consortium/partenariat/réseau exactement aux mêmes actions que les EES européens, ils ne peuvent pas soumettre de demande de subvention pour le compte du consortium/partenariat/réseau. De telles demandes doivent être présentées par les organismes européens.

■ Pour les individus :

Les actions 1 et 2 du programme prévoient un soutien financier aux individus européens et de pays tiers visant à leur permettre d'étudier ou d'effectuer une mission d'enseignement ou de recherche dans le cadre des consortia ou partenariats.

Les personnes intéressées par une bourse Erasmus Mundus doivent postuler directement auprès du consortium action 1 ou du partenariat action 2 de leur choix et se soumettre à un processus de sélection organisé par les partenaires impliqués. Ce processus de sélection sera organisé conformément à une procédure et un ensemble de critères établis par le consortium / partenariat et approuvés au préalable par l'Agence. La liste des consortia et partenariats retenus est disponible à l'adresse suivante:

http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/results_compendia/selected_projects_en.php. **La liste est mise à jour à chaque nouvelle sélection de consortia, à la suite d'un appel à propositions.**

Échéancier

L'appel à projets est lancé au cours du mois de décembre.

Coordonnées/Contacts

☞ Site web: http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus

Programme

TWINNING (Jumelage)

Présentation du programme

Il s'agit d'un outil de coopération qui permet d'unir les compétences du secteur public des États membres de l'Union européenne et des pays bénéficiaires.

Objectifs

Le but du programme Twinning est de moderniser l'institution dans le pays bénéficiaire par le biais de formations, de réorganisations et de rédaction de lois et réglementations sur la base d'acquis communautaires.

Actions financées

Il existe deux types de projets de jumelage :

- les projets courts ou légers dénommés « light » : ne dépassant pas une période de six mois.
- Les projets longs : d'une durée de un à deux ans.

Lors de la conception d'un projet Twinning par le pays bénéficiaire et l'Etat membre, il est obligatoire de définir les résultats à atteindre.

Coordonnées/Contacts

☞ Site web: http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/twinning_fr.htm

Programme

TAIEX

Technical Assistance and Information Exchange Instrument

Presentation du programme

TAIEX est un instrument de la direction générale de l'élargissement de la Commission européenne qui aide les pays bénéficiaires en matière de rapprochement, d'application et d'exécution de la législation de l'Union européenne.

Objectifs

Les principales tâches de TAIEX sont de :

- apporter une assistance technique à court terme et des conseils sur la transposition de la législation de l'UE dans les législations nationales des pays bénéficiaires ainsi que sur la gestion, la mise en œuvre et l'exécution de cette législation
- fournir des formations techniques et une assistance entre pairs (Peer assistance) aux partenaires et parties prenantes des pays bénéficiaires
- servir de relais d'information
- fournir des bases de données afin de faciliter le suivi des progrès dans le cadre du processus de rapprochement des législations et d'identifier les besoins d'assistance technique supplémentaires

Les principaux groupes ciblés sont :

- les fonctionnaires des administrations publiques nationales, décentralisées ou ainsi que le personnel des associations locales et municipales;
- les autorités judiciaires et les autorités en charge de l'application des lois;
- les députés et les fonctionnaires des parlements et conseils législatifs;
- les associations professionnelles et commerciales représentant les partenaires sociaux ainsi que les représentants des syndicats et des associations d'employés;
- les interprètes, les réviseurs et traducteurs de textes juridiques.

Les mandats de TAIEX :

Pour les bénéficiaires « élargissement » : Il apporte une assistance technique à court terme et des conseils sur la transposition de la législation de l'UE dans les législations nationales des pays bénéficiaires ainsi que sur la gestion, la mise en œuvre et l'exécution de cette législation.

Pour les bénéficiaires « PEV » : Il soutient la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs de la politique de l'Union Européenne proposée à ses voisins et qui est basée sur des valeurs

communes : la démocratie et les droits de l'homme, l'Etat de droit, la bonne gouvernance, les principes de l'économie de marché et le développement durable.

Le mandat de TAIEX couvre les groupes de pays bénéficiaires suivants :

- la République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie ;
- la Bulgarie, la Roumanie ;
- la Croatie, l'ancienne République Yougoslave de Macédoine et la Turquie ;
- la communauté chypriote turque dans la partie nord de Chypre ;
- l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie y compris le Kosovo (tel que défini par la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies du 10 juin 1999);
- l'Algérie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, l'Egypte, la Géorgie, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Moldova, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie, l'Ukraine et la Russie.

Coordonnées/Contacts

☛ Site web: <http://ec.europa.eu/enlargement/taix/>

Programme

RESEARCH IN PARIS DES BOURSES POUR LES CHERCHEURS ETRANGERS

Présentation du programme

Depuis 2003, la Ville de Paris propose un programme sélectif d'accueil des chercheurs étrangers – post-doc et seniors-, qui permet aux laboratoires publics parisiens de renforcer leurs coopérations de recherche avec les autres métropoles. Une centaine de chercheurs ont déjà été accueillis à Paris grâce à ce dispositif.

Conditions de participation

Les chercheurs de toutes disciplines sont éligibles. L'excellence scientifique du dossier (candidat - projet - laboratoire d'accueil) est le principal critère de choix des experts du Conseil scientifique de la Ville de Paris chargés d'examiner les dossiers.

Échéancier

Le dépôt des candidatures a lieu au mois de mars de chaque année.

Coordonnées/Contacts

☞ Site web: <http://www.paris.fr>

LES ACTIONS INTÉGRÉES

Une action intégrée est un projet bilatéral de recherche, proposé conjointement par une équipe de recherche marocaine et une d'un autre pays (France, Espagne, Tunisie..). Elle contribue à la formation par la recherche et ce, au bénéfice des communautés scientifiques des deux pays. Elle s'inscrit dans la politique de soutien aux échanges scientifiques et technologiques internationaux du Ministère des Affaires Etrangères et sont mis en œuvre avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.

L'appel à candidatures est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur. La sélection se fait par les instances compétentes des deux pays (CMIMF, CMIME, CMPMT ...) qui décident conjointement de la qualité et de l'originalité scientifique du projet, de l'excellence et de la complémentarité des équipes intervenantes.

Les soutiens alloués dans le cadre des actions intégrées sont essentiellement destinés à financer les frais de transport des séjours des chercheurs.

Les programmes d'actions intégrées (PAI) sont accordés pour une durée :

- de quatre (4) ans au maximum pour les actions intégrées Maroc-Française
- de deux (2) ans au maximum pour les actions intégrées Maroc-Espagnole (le financement d'une troisième année reste exceptionnel)
- de deux (2) ans au maximum pour les actions intégrées Maroc-Tunisienne

Échéancier

- Pour les actions intégrées Maroc-Française : Le dépôt des candidatures a lieu aux mois de mars et avril de chaque année.
- Pour les actions intégrées Maroc-Espagnole : Le dépôt des candidatures a lieu aux mois d'août et septembre de chaque année.
- Pour les actions intégrées Maroc-Tunisienne : Le dépôt des candidatures a lieu aux mois mai et juin de mai de chaque année.

ANNEXES

Glossaire des termes clefs

A

Accord de consortium (Consortium agreement)

Accord conclu entre les partenaires d'un projet qui définit les rapports entre eux pour l'exécution du contrat CE

Activité

Ensemble d'activités organisées au sein d'un projet afin de produire des résultats.

Appel à propositions (Call for proposals)

Publié au Journal Officiel de la Communauté Européenne et sur CORDIS, l'appel à proposition met en compétition les candidats potentiels qui seront ensuite sélectionnés pour être financés.

Appel d'offres (Call for tender)

Publié au Journal Officiel de la Communauté Européenne et sur CORDIS, l'appel vise la fourniture de prestations de service (assistance technique, étude, etc.). La sélection des candidats et l'attribution de financement communautaire suivent les règles des marchés publics.

Article 169

Article du Traité instituant la Communauté européenne qui permet la participation de la Communauté à des programmes entrepris par plusieurs Etats membres.

Article 171

Article du Traité instituant la Communauté européenne qui permet à la Communauté de créer des entreprises communes ou toute autre structure nécessaire à la bonne exécution des programmes de recherche, de développement technologique ou de démonstration communautaire.

B

Banque européenne d'investissement (BEI)

Établie par le traité de Rome, la Banque européenne d'investissement est l'institution financière de l'Union européenne. Elle a pour mission de contribuer à la cohésion économique, sociale et territoriale à travers un développement équilibré du territoire communautaire. La BEI a pour actionnaires les 27 États qui composent l'Union européenne. Elle est dirigée par le Conseil des gouverneurs composé des 27 ministres des finances.

En dehors de l'Union, la BEI soutient les stratégies de pré-adhésion des pays candidats, ainsi que des Balkans occidentaux. Elle met également en œuvre le volet financier des accords conclus dans le cadre des politiques européennes d'aide et de coopération au développement. À ce titre, elle intervient dans les pays méditerranéens, ainsi que dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP).

Banque centrale européenne (BCE)

Inaugurée en 1998 à Francfort, la Banque centrale européenne (BCE) est chargée de conduire la politique monétaire dans les 13 pays membres de la zone euro. Depuis le 1er janvier 1999, elle a pour tâche principale de maintenir la stabilité des prix dans la zone euro et de mettre en œuvre la politique monétaire européenne définie par le Système européen de banques centrales (SEBC).

C

Certificat d'audit (Audit certificat)

Certification que les coûts d'un projet, dont le participant demande le remboursement pour une période donnée, ont bien été engagés et correspondent aux conditions du contrat CE.

Chercheur post-doctorant

Tout chercheur expérimenté possédant le grade de docteur ou ayant acquis une expérience de chercheur d'au moins trois ans.

Cofinancement

Le principe de cofinancement implique la contribution du bénéficiaire à une partie des coûts du projet soutenu par l'UE ou la recherche d'apports autres que le financement de l'UE.

Consortium

Partenariat entre les entités légales contractantes (universités, organismes publics, PME, grands groupes, organisations internationales, etc.).

Commission européenne

Institution collégiale politiquement indépendante, la Commission européenne incarne et défend l'intérêt général de l'Union européenne. En vertu de son droit d'initiative quasi exclusif en ce qui concerne les actes législatifs, la Commission est considérée comme le moteur de l'intégration européenne. Dans le cadre des politiques de la Communauté, elle prépare mais aussi met en œuvre les actes législatifs adoptés par le Conseil et le Parlement européen.

La Commission a par ailleurs des pouvoirs d'exécution, de gestion et de contrôle. Elle assure en effet la programmation et la mise en œuvre des politiques communes, elle exécute le budget et gère les programmes communautaires.

La Commission est nommée à la majorité qualifiée pour 5 ans par le Conseil en accord avec les États membres. Le collège des commissaires est assisté par une administration composée de directions générales et de services spécialisés dont le personnel est réparti principalement entre Bruxelles et Luxembourg.

Communauté européenne

La Communauté européenne (CE) est l'un des projets fondateurs de la construction européenne. Elle a été instaurée par le traité de Rome en 1957 avec pour principal objectif la réalisation d'un grand marché commun sans frontières intérieures.

L'avènement de l'Union européenne (UE) en 1992 n'a pas fait disparaître la Communauté économique européenne. Celle-ci demeure en tant que composante de l'UE mais sous l'appellation de "Communauté européenne".

CORDIS (Community Research and Development Information Service) « communauté de recherche et de développement de services d'information ».

CORDIS est le site de la Commission Européenne destiné à fournir des informations sur les initiatives et les progrès en thème d'innovation, recherche et développement en Europe.

D

Dépenses éligibles (Eligible costs)

Coûts du projet susceptibles d'être remboursés par la CE.

Droit communautaire

Au sens étroit du terme, le droit communautaire est constitué par les traités constitutifs (droit primaire) ainsi que par les règles contenues dans les actes pris par les institutions communautaires en application de ces traités, à savoir règlements, directives, etc. (droit dérivé).

Au sens large, le droit communautaire englobe l'ensemble des règles de droit applicables dans l'ordre juridique communautaire.

E

ECTS (European Credit Transfer System)

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits centré sur l'apprenant, ce système est basé sur la charge de travail nécessaire à l'étudiant pour atteindre les objectifs d'un programme, lesquels sont généralement exprimés en termes de résultats d'apprentissage et de compétences à acquérir (pour plus d'information veuillez consulter : http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index_fr.html)

Espace européen de la recherche (EER) (European Research Area)

L'espace européen de la recherche regroupe l'ensemble des moyens dont dispose la Communauté afin de mieux coordonner les activités de recherche et d'innovation, tant au niveau des États membres qu'au niveau de l'Union européenne. Ce concept a été lancé par la Commission en 2000, avec l'idée de développer des opportunités réellement attractives pour les chercheurs.

Etat associé

Islande, Israël, Liechtenstein, Norvège, Suisse.

Etat candidat associé

Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Roumanie, Turquie.

Etat membre

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

EPSS (Electronic Proposal Submission System)

Plate-forme informatique (à télécharger sur le site Cordis) pour la préparation et la soumission électronique des propositions de projet.

F

Fonds européen de développement

Créé par le traité de Rome de 1957, le Fonds européen de développement (FED) est le principal instrument de l'aide communautaire à la coopération au développement avec les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (pays ACP) ainsi que les pays et territoires d'outre-mer (PTOM).

Le FED finance tout projet ou programme contribuant au développement économique, social ou culturel des pays concernés. Il est composé de plusieurs instruments, notamment l'aide non remboursable, les capitaux à risque et les prêts au secteur privé.

Fonds structurels et Fonds de cohésion

Les Fonds structurels et le Fonds de cohésion sont les instruments financiers de la politique régionale de l'Union européenne (UE) qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions et les États membres. Ils participent ainsi pleinement à l'objectif de cohésion économique, sociale et territoriale.

G

Guides pour les candidats (Guides for proposers)

Avec les appels à propositions, la Commission publie les guides pour les candidats offrant des informations pratiques leur permettant de préparer et de soumettre une proposition.

I

Institutions européennes

Ce sont des acteurs politiques de la construction européenne créés par le traité de Rome. L'article 7 du traité instituant la Communauté européenne mentionne cinq institutions européennes stricto sensu:

- Le Parlement européen ;
- Le Conseil de l'Union européenne ;
- La Commission européenne ;
- La Cour de justice ;
- La Cour des comptes.

L

Lettre d'intention (Letter of intent)

Pré-accord obligatoire pour les réseaux d'excellence où les parties juridiques participant au projet confirment leur volonté de participer à ce projet et définissent leur future collaboration en termes juridiques (confidentialité, volonté de conclure un accord de consortium en cas de sélection du projet par la Commission).

Livrable (Deliverable)

Rapport ou document que doit délivrer le consortium à la Commission européenne lors des rapports périodiques, prouvant les avancées du projet.

Lot de travail (Work Package)

Le projet est organisé en lots de travail. Pour chaque lot, un responsable est identifié (le workpackage leader) ainsi que l'équipe et le budget nécessaire à sa réalisation

M

Mobilité: installation physique dans un autre pays afin d'entreprendre des études, des travaux de recherche, un stage, toute autre activité d'apprentissage, d'enseignement ou de recherche ou activité administrative connexe.

P**Pays tiers**

Etat qui n'est ni membre de l'Union européenne, ni candidat, ni associé.

Partenaire

Porteur de projet participant a un projet base sur un partenariat.

Partenariat

Relation entre les différents porteurs de projets impliqués dans la mise en œuvre d'un projet. Cette coopération rapprochée implique des responsabilités opérationnelles et financières pour tous les partenaires : définition des rôles, répartition des tâches et partage de la subvention de l'UE.

Point de contact national

Point d'information et d'assistance aux porteurs de projets mis en place conjointement pas la Commission européenne et le gouvernement

PME (SME)

Petite et moyenne entreprise. Selon la commission européenne, entreprise de moins de 250 salariés + chiffre d'affaire inférieur à 40 millions d'euros ou résultat après bilan de moins de 27 millions d'euros + qui est indépendante (détenue pour moins de 25% par une non-PME).

Programme de travail (Work Programme)

Document de la Commission européenne qui indique, pour chaque domaine et thème du PCRD, les objectifs attendus, les régimes de financements et les délais de futurs appels, ainsi que les critères d'évaluation des projets.

PCRD (Programme Cadre de Recherche et Développement)

Le 7ème Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) est le principal instrument de financement de la recherche de l'Union Européenne et couvre la période 2007-2013.

Le budget de ce programme est de 53,2 milliards € (pour les 7 prochaines années à venir, cette enveloppe représentera 7 milliards € par an). Le 7ème PCRD est également destiné à répondre

aux besoins de l'UE dans le domaine de l'emploi et de la compétitivité. Le 7eme PCRD soutient les activités de recherche dans certains secteurs prioritaires, l'objectif étant que l'UE occupe ou maintienne la première place dans les secteurs en question.

R

Responsable administratif de la CE (EC Administrative Officer)

Fonctionnaire de la Commission européenne en charge de la rédaction et du suivi du contrat CE.

Responsable scientifique de la CE (EC Scientific Officer)

Appelé également *Project Officer*. Fonctionnaire de la Commission européenne en charge du suivi scientifique du projet.

Réunion de lancement (Kick-off meeting)

Réunion de lancement du projet rassemblant tous les partenaires.

Responsable scientifique (Person in charge)

Personne désignée par chaque entité juridique, en charge du bon déroulement du projet sur le plan scientifique et qui assure l'interface avec le consortium et son administration. Parmi elles, seul le coordinateur assure l'interface avec la Commission européenne.

Recherche coopérative (Cooperative Research Project)

Type de projet spécifiquement dédié aux PME. Il aide les PME capables d'innover mais qui n'ont pas de structure de recherche interne de contribuer à la préparation de futures activités communautaires de recherche et de développement technologique, y compris des activités de suivi et d'évaluation.

(Anciennement "CRAFT".)

Réseau d'Excellence (Network of Excellence)

Type de projet visant à renforcer l'excellence dans certains domaines clés, en vue d'y assurer un leadership européen.

T

Termes de référence (Terms of References)

Document, établi par la partie adjudicatrice, qui décrit les exigences et les objectifs d'une prestation de service ainsi que, le cas échéant, les moyens à utiliser et les livrables.

Liens Utiles

PCRD

Point de contact national pour le Maroc :
<http://www.pin.edunet.ma/pcn.php>

Points des contacts nationaux pour la France :
<http://www.eurosfair.prdd/7pc>

Soumission électronique des EPSS :
<https://www.epss-fp7.org/epss/>

Devenir évaluateur du programme PCRD :
<https://cordis.europa.eu/emmf7/index.cfm>

Site sur la propriété intellectuelle :
<http://www.ipr-helpdesk.org>

Adresses web de quelques projets de recherche financés dans le cadre du programme PCRD :

<http://www.araknes.org/home.html>

<http://www.perplexus.org/project>

<http://www.nextproject.eu/>

<http://www.citymobil-project.eu/>

<http://www.hydrogen-engine.org/>

<http://www.modtrain.com/>

www.biteproject.org

www.genderbasic.nl

www qlif.org

<http://www.slv.se/default.aspx?id=1379&epslanguage=EN-GB>

Tempus

Liste des points de contact nationaux :
http://eaca.ec.europa.eu/tempus/tools/contacts_eu_member_states_en.php

Erasmus Mundus

Base de recherche de partenaires :
http://erasmusmundus.teamwork.fr/partner_search/

Liste des points de contact Erasmus Mundus :
http://ec.europa.eu/erasmus-mundus/doc1515_en.htm

Autres liens

L'agence Europe-Education-Formation France (Bordeaux) :
<http://www.2e2f.fr>

Contacts

Tempus

Mr. Fouad AMMOR
Résidence Waha, Im A 12, appt 16, Nahda 1, Rabat
Nahda, Rabat, Maroc
Tél et Fax: +212 37 75 34 50
Mobile: +212 661 444 654
E-mail: tempusmaroc@yahoo.fr
Site Internet : <http://www.ntomaroc.ma>

PCRD

Responsable du PIN Maroc : Mme. Sanaa ZEBAKH
Direction de la technologie
Ministère de l'Education nationale, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
29, avenue d'Alger, Hassan, Rabat
Tél : 037 21 76 51/54 – Fax : 037 21 76 52
E-mail : pinmaroc@yahoo.fr / sanaaz@enssup.gov.ma
Site Internet: <http://www.pin.edunet.ma/pcn.php>

Liste des thèmes et activités financées dans le cadre du programme spécifique « Coopération » du 7^{ème} PCRD

Le programme spécifique "Coopération" du 7^{ème} PCRD est sous-divisé en dix thèmes distincts. Ces derniers reflètent les domaines les plus importants en matière de connaissance et de technologie, où l'excellence de la recherche est primordiale pour améliorer l'aptitude de l'Europe à affronter ses défis futurs dans les domaines sociaux, économiques, de santé publique, environnementaux et industriels. Ci-dessous, une description des activités qui seront financées en priorité dans le cadre de ces thèmes.

1. Santé :

La priorité de financement sera donnée aux activités suivantes :

- Biotechnology, generic tools and technologies for human health - producing knowledge that will be applied in the area of health and medicine;
- Translating research for human health - making sure that basic discoveries have practical benefits and improve the quality of life;
- Optimising the delivery of health care to European citizens - ensuring that the results of biomedical research will ultimately reach the citizens.

2. Alimentation, agriculture et pêche, et biotechnologie

- sustainable production and management of biological resources from land, forest and aquatic environments
- fork to farm: Food (including seafood), health and well-being
- life sciences, biotechnology and biochemistry for sustainable non-food products and processes.

3. Technologies de l'information et de la communication

- productivity and innovation, by facilitating creativity and management;
- modernisation of public services, such as health, education and transport;
- advances in science and technology, by supporting cooperation and access to information.

4. Nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production

- Nanosciences and nanotechnologies - studying phenomena and manipulation of matter at the nanoscale and developing nanotechnologies leading to the manufacturing of new products and services.

-Materials - using the knowledge of nanotechnologies and biotechnologies for new products and processes.

-New production - creating conditions for continuous innovation and for developing generic production 'assets' (technologies, organisation and production facilities as well as human resources), while meeting safety and environmental requirements.

-Integration of technologies for industrial applications - focusing on new technologies, materials and applications to address the needs identified by the different European Technology Platforms.

5. Energie

-Hydrogen and fuel cells

-Renewable electricity generation

-Renewable fuel production

-Renewables for heating and cooling

-CO2 capture and storage technologies for zero emission power generation

-Clean Coal Technologies

-Smart energy networks

-Energy efficiency and savings

-Knowledge for energy policy making

6. Environnement (changements climatiques inclus)

-predicting climate, ecological, earth and ocean systems changes;

-tools and technologies for monitoring, prevention and mitigation of environmental pressures and risks including on health;

-sustainability of the natural and man-made environment.

7. Transports (aéronautique comprise)

- Aeronautics and air transport

-reduction of emissions, work on engines and alternative fuels,

-air traffic management, safety aspects of air transport,

-environmentally efficient aviation

- Sustainable surface transport - rail, road and waterborne
- development of clean and efficient engines and power trains,
- reducing the impact of transport on climate change,
- inter-modal regional and national transport,
- clean and safe vehicles,
- infrastructure construction and maintenance, integrative architectures

8. Sciences socio-économiques et humaines

- Growth, employment and competitiveness in a knowledge society
- Combining economic, social and environmental objectives in a European perspective
- Major trends in society and their implications
- Europe in the world (covering a.o. migration, poverty, crime and conflict)
- The citizen in the European Union
- Socio-economic and scientific indicators
- Foresight activities, such as the future implications of global knowledge, migration and ageing.

9. Espace

- Space-based applications serving European society - developing satellite observation systems and the GMES services for the management of the environment, security, agriculture, forestry and meteorology, civil protection and risk management;
- Exploration of space - provision of support for collaborative initiatives between ESA or national space agencies, as well as coordinating efforts for the development of space-borne telescopes;
- Strengthening Space foundations - support research for long term needs such as space transportation, bio-medicine, life and physical sciences in space.

10. Sécurité

- Increasing the security of citizens - technology solutions for civil protection, bio-security, protection against crime and terrorism;
- Increasing the security of infrastructures and utilities - examining and securing infrastructures in areas such as ICT, transport, energy and services in the financial and administrative domain;

-Intelligent surveillance and border security - technologies, equipment, tools and methods for protecting Europe's border controls such as land and coastal borders;

-Restoring security and safety in case of crisis - technologies and communication, coordination in support of civil, humanitarian and rescue tasks;

-Improving security systems integration, interconnectivity and interoperability - information gathering for civil security, protection of confidentiality and traceability of transactions;

-Security and society - socio-economic, political and cultural aspects of security, ethics and values, acceptance of security solutions, social environment and perceptions of security;

-Security research coordination and structuring - coordination between European and international security research efforts in the areas of civil, security and defence research.

Tempus

Les priorités nationales et régionales

Les priorités nationales pour les mesures structurelles :

Priorités Pays voisins au Sud	Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance: éducation/innovation/recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualification
Afrique du nord											
Maroc		×	×	×		×			×	×	×
Algérie	×	×			×		×	×	×		
Tunisie	×	×	×	×	×		×	×			
Egypte		×			×	×	×	×		×	×
Moyen orient											
Jordanie		×			×						
Liban	×	×					×	×			×
Syrie				×			×	×	×	×	×
Palestine		×			×	×	×		×		×

Priorités	Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance: éducation/innovation/recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualification
Balkans occidentaux											
Albanie	×		×		×	×	×			×	×
Bosnie-Herzégovine		×		×	×	×	×		×	×	
Ancienne République yougoslave de Macédoine	×	×	×	×	×			×	×	×	×
Kosovo (en vertu de la résolution 1244 du CS des NU)			×	×	×		×	×	×	×	
Monténégro	×	×	×	×		×	×	×	×	×	
Serbie	×	×	×	×	×	×	×	×		×	×

Priorités Priorités	Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance: éducation/innovation/recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualification
Pays voisins à l'Est											
Arménie	×	×					×	×	×	×	×
Azerbaïdjan		×			×	×	×	×		×	×
Biélorussie	×	×			×	×	×	×		×	
Géorgie		×	×								×
Moldavie	×	×	×			×	×				×
Fédération de Russie										×	×
Ukraine		×		×				×	×		×

Priorités	Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance: éducation/innovation/recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualification
Asie centrale											
Kazakhstan	×	×									
Kirghizstan	×	×	×					×	×		×
Tadjikistan		×			×			×		×	
Turkménistan		×			×						
Ouzbékistan		×						×			

Les priorités régionales pour les mesures structurelles :

Priorités régionales Région	Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance: éducation/innovation/recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualification
Balkans occidentaux (IPA)	×	×	×	×			×	×	×	×	
Pays voisins à l'Est (ENPI Est)	×		×	×	×	×	×			×	
Pays voisins au Sud (ENPI Sud)	×		×	×	×	×	×			×	
Asie centrale (ICD)		×			×		×	×	×		×

Les priorités nationales pour les projets communs:

Priorités	Réforme des programmes d'enseignement		Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Modernisation des programmes d'enseignement (dans la structure ECTS)	Disciplines	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance : éducation-innovation-recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualifications
Pays voisins du Sud	Afrique du nord												
	Maroc	×	TIC, ingénierie (technologie industrielle, aéronautique, électronique, textile-cuir, industrie agro-alimentaire) ; tourisme ; gestion et commerce ; sciences sociales	×				×	×	×	×		
	Algérie	×	Science et technologie ; TIC ; sciences en économie ; droit ; sciences humaines et sociales ; santé animale et humaine ; biotechnologie	×		×	×	×	×			×	
	Tunisie	×	Science de l'informatique, biotechnologie, langues appliquées, arts et artisanat, études technologiques	×		×	×	×	×			×	
	Egypte	×	Diplômes communs, sciences appliquées, sciences sociales, technologie de l'enseignement	×	×	×		×	×	×			×
Moyen-Orient													
Jordanie	×	Ingénierie, technologie, sciences de la santé											
Liban	×	Sciences et technologies nouvelles (ingénierie, énergie) ;	×	×					×	×	×		

		Santé publique (environnement)											
Syrie	×	Méthodes de recherche et méthodologie											
Palestine	×	Disciplines relevant de l'ingénierie, de la médecine et de la santé, des sciences appliquées	×	×			×		×	×	×	×	

Priorités	Réforme des programmes d'enseignement		Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Modernisation des programmes d'enseignement (dans la structure ECTS)	Disciplines	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance : éducation-innovation-recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualifications
Asie centrale													
Kazakhstan	×	Ingénierie, sciences et technologies, sciences sociales et commerciales, santé et protection sociale	×	×									
Kirghizstan	×	Education et formation ; santé et protection sociale ; économie et gestion d'entreprise ; technologie de l'information ; sciences de l'informatique et génie logiciel	×	×	×					×	×		×
Tadjikistan	×	Sciences de l'agriculture ; éducation et enseignement ; sciences médicales ; technologie de l'information		×			×			×		×	
Turkménistan	×	Sciences sociales et commerciales ; santé et protection sociale ; sciences technologiques et technologies		×			×						
Ouzbékistan	×	Ingénierie et technologie, sciences de la santé							×				

Priorités	Réforme des programmes d'enseignement		Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Modernisation des programmes d'enseignement (dans la structure ECTS)	Disciplines	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance : éducation-innovation-recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualifications
Pays voisins à l'Est													
Arménie	×	Sciences appliquées et technologies ; sciences sociales ; sciences humaines ; sciences naturelles	×	×		×			×	×	×	×	×
Azerbaïdjan	×	Ingénierie dans le domaine du pétrole, du gaz et de l'électricité et ingénierie dans le domaine de l'aviation civile ; langues de l'UE, enseignement, traduction, interprétation simultanée ; technologies des télécoms et de l'information ; écologie et études de l'environnement ; études des relations internationales	×	×			×		×	×		×	
Biélorussie	×	Éducation et formation des enseignants (tourisme) ; énergie et environnement ; technologie de l'information et économie en réseau	×	×				×	×	×		×	
Géorgie	×	Sciences naturelles ; sciences sociales ; médecine ; éducation ; droit ; ingénierie et technologie					×		×	×			
Moldavie		Sciences humaines ; éducation et formation des enseignants ; sciences exactes ; ingénierie	×	×	×				×				×

Fédération de Russie	×	Travail social ; tourisme et services ; pédagogie, ingénierie ; technologies de l'information, philosophie, écologie, biotechnologie										×	×
Ukraine	×	Pédagogie ; ingénierie et technologies ; technologies de l'information ; droit ; agriculture ; environnement ; tourisme et services ; planification urbaine et régionale		×					×	×			×

Priorités	Réforme des programmes d'enseignement		Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Modernisation des programmes d'enseignement (dans la structure ECTS)	Disciplines	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance : éducation-innovation-recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualifications
Balkans occidentaux													
Albanie	×	Droit ; gestion d'entreprise ; administration publique ; économie ; éducation ; transport ; énergie ; santé ; environnement ; emploi	×		×		×	×	×			×	×
Bosnie-Herzégovine	×	Agriculture et développement rural ; transport et énergie	×	×		×		×	×		×	×	
Ancienne république yougoslave de Macédoine	×	Sciences appliquées et technologies ; sciences sociales ; sciences humaines ; gestion et monde des affaires ; sciences naturelles et mathématiques ; langues	×	×	×		×	×	×		×	×	
Kosovo (en vertu de la résolution 1244 du CS des NU)	×	Ingénierie ; sciences exactes et biotechniques ; sciences sociales		×	×	×	×		×	×	×	×	
Monténégro	×	Sciences sociales ; études en ingénierie ; sciences pédagogiques ; sciences humaines ; biotechnologie	×	×	×	×		×	×	×	×	×	
		Sciences de l'éducation ; langues											

Serbie	×	étrangères, chimie ; physique ; biotechnologie ; pharmacie ; sciences sociales ; études européennes ; cours de recyclage pour diplômés universitaires sans emploi ou mal employés	×			×		×	×		×		×
--------	---	---	---	--	--	---	--	---	---	--	---	--	---

Les priorités régionales pour les projets communs:

Priorités régionales	Réforme des programmes d'enseignement		Réforme de la gouvernance					Enseignement supérieur et société					
	Modernisation des programmes d'enseignement (dans la structure ECTS)	Disciplines	Gestion des universités et services aux étudiants	Introduction de l'assurance qualité	Autonomie et responsabilité institutionnelles et financières	Egalité et transparence de l'accès à l'enseignement supérieur	Développement des relations internationales	Formation des enseignants non universitaires	Développement de partenariats avec les entreprises	Triangle de la connaissance : éducation-innovation-recherche	Cours de formation à l'intention des services publics (ministères, autorités régionales/locales)	Développement de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société en général	Cadres de qualifications
Balkans occidentaux (IPA)	×	Education/pédagogie, (y compris la formation des enseignants de primaire)	×	×	×	×			×	×	×	×	
Pays voisins à l'EST (ENPI Est)	×	Droit et bonne gouvernance (y compris les droits de l'homme), santé, éducation, énergie, environnement (y compris le changement climatique), transport, société de l'information, monde des affaires et entrepreneuriat, tourisme	×		×	×	×		×			×	
Pays voisins au Sud (ENPI)	×	Droit et bonne gouvernance (y compris les droits de l'homme), santé, éducation, énergie,	×		×	×	×		×			×	

Sud)		environnement (y compris le changement climatique), transport, société de l'information, monde des affaires et entrepreneuriat, tourisme											
Asie centrale (ICD)	X	Education/pédagogie, droit, bonne gouvernance, eau, énergie, environnement	X	X	X		X		X	X			X

Bibliographie

- Guide CLORA, petit guide de montage de projets européens, quelques conseils pour le 7^{ème} PCRD, Septembre 2007
- Dossier documentaire : « Le programme Tempus IV », troisième appel à propositions, Ciep, Sèvres, par Hélène Beaucher, Avril 2010.
- Site web du Point d'information national, PCRD, Maroc : <http://www.pin.edunet.ma>

Adresse : Avenue des Nations-Unies, Agdal, Rabat, Maroc, B.P: 554 Rabat – Chellah,
Téléphone : 0537 27 28 50 **Fax :** 0537 67 14 01
e-mail : *presidence@um5a.ac.ma*